



**EXTRAIT DE PÉTITION**  
**(Article 64 du Règlement)**

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 510 pétitionnaire.

**Désignation : Résidentes et résidents de la région de l'Outaouais**

Les faits invoqués sont les suivants :


**ATTENDU QU'il est de la responsabilité de l'Agence de la Santé et des Services sociaux de s'assurer du bien-être des personnes qui vivent ou qui travaillent dans ses institutions.**

**ATTENDU QUE la chaleur de l'été 2005 fut pénible autant pour les résidents et résidentes de La Piété que pour le personnel qui a dû y travailler souvent dans des conditions inacceptables.**

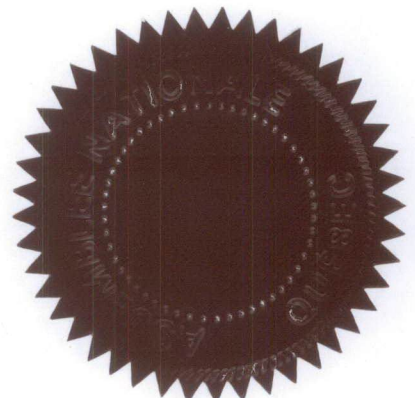
Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

**Nous soussigné(e)s, demandons fortement au président directeur-général de l'Agence de la Santé et des Services sociaux de l'Outaouais de prendre tous les moyens afin de doter le bâtiment de La Piété d'unités d'air climatisé aux endroits stratégiques afin que les personnes qui y résident ou qui y travaillent trouvent des conditions adéquates pour ne plus revivre la chaleur accablante et suffocante de l'été 2005. Il y va de leur survie.**

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

  
\_\_\_\_\_  
(Signature du député)  
ROCH CHÉNETTE (HULL)

17 mai 2006  
\_\_\_\_\_  
(Date)





(56)

DU: 12-09-05  
AU: 30-09-05  
AUTORISÉ PAR: [Signature]

PÉTITION : CLIMATISATION

Attendu qu'il est de la **responsabilité** de l'agence de santé de s'assurer du bien-être des personnes qui vivent ou qui travaillent dans ses institutions.

Attendu que la chaleur de l'été 2005 fut pénible autant pour les résidents et résidentes de la Piéta que pour le personnel qui a dû travailler souvent dans des conditions inacceptables.

Nous soussignés (es) **demandons fortement** à M. Rock Martel, président directeur général de l'agence de santé de l'Outaouais de prendre tous les moyens afin de doter le bâtiment la Piéta d'air climatisé aux **endroits stratégiques** afin que les personnes qui y résident ou qui y travaillent trouvent des conditions adéquates pour ne plus revivre la chaleur accablante et suffocante de l'été 2005. Il y va de leur survie.

Elaine Marcil, fille d'un résident du 2° étage  
[Signature]

LETTRES MOULÉES	ADRESSE	SIGNATURES
LINDA MOUFFLS	436 LARONTO GAT.	[Signature]
MONIQUE GALIPEAU	152 DES TULIPES GAT	[Signature]
Inance Vénant	14 hevesque	[Signature]
Julie Rochon	56 Jules Verne	[Signature]
Linda Amyot	160 Lapinau Théo	[Signature]
Bernice Lapance	174 DES Tulipes Gat	[Signature]
GINETTE SICARD PILON	165 de Nelligan GAT.	[Signature]
S. LANTHIER	9 MIKA.	[Signature]
Lucie Bertrand	60 ch Mulligan Ferry <sup>Chapelle</sup>	[Signature]
LOUISE BERTRAND	119 Mulligan Ferry.	[Signature]
SOLANGE COUSINEAU	7 Hélie	[Signature]
GINETTE COLENE	140 DeBarrey	[Signature]
LIANE LEQUELLE	36 DeRouende	[Signature]
Marie Jeanne Lelain	9 Bourgenne	[Signature]
Mirille Myre	158 Albert GALINEAU	[Signature]
[Signature]	34 Noubleau	[Signature]
GINETTE PAYRY	564 DAVIDSON EST	[Signature]
Paul Girard	80 Marungire batineau	[Signature]
CAROLE BEAUSOIN	91-BST-HENDI GAT.	[Signature]
HELENE MEUNIER	34 MERCIER VAL DES MONTS	[Signature]
Eolith Nganga	26 Eva Taylor private	[Signature]
Genevieve	308 Charles B'ham	[Signature]
Nicole Trottier	Rte 305 B'ham	[Signature]
DANIEL GUENETTE	32 ST-HELENE	[Signature]
ALCIDE ST AUBIN	30 ST-HELENE	[Signature]
Christian Robillard	32A S/P. Helene	[Signature]
Jean Robillard	32A St-Helene	[Signature]
		776-2580
		776-2580
		[Signature]
		Jean Robillard

